

Réunion du 13 mars 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Etienne WOLF, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Monsieur Marc SENE, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Rémi BERTRAND

**N° CP/2017/069 - 61510 - Coopération transfrontalière, européenne et internationale
Proposition d'attribution de subventions aux associations « APE » et « Jeunes Européens de Strasbourg », ainsi qu'à la Commune de Neuviller-la-Roche, pour leurs projets européens en 2017**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer une subvention d'un montant de 1 000 € à l'Association Parlementaire Européenne (APE) pour l'organisation de journées de Malte et d'Estonie ;
- décide d'attribuer une subvention d'un montant de 1 000 € à la Commune de Neuviller-la-Roche pour son projet « Jeunes, Racismes et Différences : Mémoire et Tolérance dans la Démocratie Européenne » ;
- décide d'attribuer une subvention (exceptionnelle, de démarrage) d'un montant de 2 000 € à l'Association des Jeunes Européens de Strasbourg pour son programme « L'Europe par les Jeunes ».

Par dérogation au règlement financier départemental, ces subventions seront versées en une fois, forfaitairement, une fois la présente délibération devenue exécutoire.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

